



Barème honoraires de TRANSACTION TTC
y compris frais de publicité internet, magazines, et vitrine.
Hors promoteurs

Prix du bien (maisons/appartements/terrains)	Pourcentage honoraire
0 € à 50 000 €	forfait de 5 000 € TTC
50 001 € à 100 000 €	forfait de 7 000 € TTC
100 001 € à 200 000 €	7,00% TTC
200 001 € à 400 000 €	6,50% TTC
400 001 € à 450 000 €	6,00% TTC
> 450 001 €	5,5% TTC + (5 000 € TTC)

Terrain/tènement à bâtir/lotisseurs et promoteurs : 12% HT soit 14.4% TTC

Vente de murs de commerce : 10% HT soit 12% TTC

Les frais d'actes de 500 € HT soit 600 € TTC compris dans nos honoraires restent dus à l'agence en cas d'annulation du compromis par l'acquéreur + frais postaux réels.

Barème honoraires de LOCATION TTC (loi ALUR)

Les frais de recherche sont identiques à la charge du **locataire** et du **propriétaire** (habitation)
(hors professionnelle, commerciale, libérale, artisanale et d'entreprise)

Visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail) TTC : 8 € /m²

Prestation de réalisation de l'état des lieux d'entrée TTC : 3 € /m²

Studio, appartement, maison jusqu'à 50m² (loi ALUR) soit 11€ TTC/m²

51m² et plus = 1 mois de loyer hors charge TTC

Ex : un studio de 20m² les honoraires seront de 220.00 € TTC pour le locataire et 220.00 € TTC pour le propriétaire.
Une maison de 70m² avec un loyer 500.00 € hors charges, les honoraires seront de 500.00 € TTC pour le locataire et 500.00 € TTC pour le propriétaire.

Barème honoraires des BAUX COMMERCIAUX

Frais de recherche à la charge du preneur

Frais d'agence (recherche et visite) : 3 mois de loyer hors charges + T.V.A. (20%)